

Éditorial du Monde forestier, décembre 2001

**L'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER
UNE VOIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

Eugène Gagné, Directeur général, RESAM

Nonobstant la conjoncture actuelle du conflit canado-américain sur le bois d'œuvre, les divers groupes qui composent l'industrie forestière québécoise se posent de nombreuses questions sur leur avenir, sur les perspectives de croissance, sur la disponibilité de la matière première, sur les multiples pressions qu'exercent la population sur l'usage du territoire et de la forêt, sur le cadre réglementaire de plus en plus rigide dans lequel ils évoluent, sur la main-d'œuvre sylvicole de plus en plus rare ainsi que sur la position concurrentielle de l'industrie sur les marchés internationaux. Bien que l'industrie forestière, en général, ait consacré beaucoup d'efforts au cours de la dernière décennie à améliorer ses pratiques forestières, à protéger les autres ressources du milieu forestier, à réduire ses émissions industrielles polluantes et à obtenir des certifications environnementales de ses pratiques, la population ne semble pas satisfaite de ces améliorations. Malgré l'immense contribution de l'industrie forestière à l'enrichissement collectif québécois (plus de 100 000 emplois directs, valeur des exportations en 2000 de plus de \$12 milliards, investissements très importants atteignant \$1.3 milliard en 1999 et soutien principal à l'économie d'un grand nombre de municipalités) notre secteur d'activité demeure critiqué. Pourquoi?

Préoccupations de la population

Sans prétendre donner **la réponse** à cette question comportant de nombreuses facettes, ma participation au congrès des biologistes du Québec le 16 novembre dernier m'a permis d'apprécier un point de vue qui explique une partie de cette critique. Tout d'abord, le thème du congrès : **La forêt, un écosystème vivant**, positionne la forêt dans un cadre d'une grande amplitude. Avec ce thème, d'entrée de jeu, les biologistes nous amènent sur une vision élargie de ce qu'est une forêt. La forêt est un système complexe et cohérent, un milieu aux multiples caractéristiques physiques (sol, eau, pente, climat, etc.) en interrelation avec de nombreux organismes vivants. Un écosystème vivant, c'est beaucoup plus que des mètres cubes de bois. Cette vision restrictive, associée à l'activité forestière basée sur l'utilisation du bois, est à la base de la critique mentionnée précédemment.

Un article publié récemment dans le quotidien « Le Devoir » par deux chercheurs en paysage et environnement de l'Université de Montréal jette un autre éclairage sur les attentes de la population, particulièrement urbaine, par rapport à l'utilisation du territoire et l'exploitation de ses ressources.

Ceux-ci parlent d'un clivage entre ce qu'ils appellent la vision du XXI^e siècle, soit celle où « *la très vaste majorité de la population entretient avec le territoire des relations centrées sur les dimensions qualitatives de l'espace. ... c'est d'abord et avant tout la qualité des expériences offertes et la beauté des lieux qui amènent les individus à les fréquenter. Or les modes d'exploitation et de gestion du territoire québécois demeurent quant à eux profondément ancrés dans une vision issue du XIX^e siècle, une vision où le territoire est synonyme de ressources et où les rapports à l'espace demeurent centrés sur leur exploitation.* » Un peu plus loin dans leur article les chercheurs, Messieurs Sylvain Paquette et Gérald Domon, mentionnent, en parlant de la forêt publique, que « *ce bien collectif est sous la responsabilité d'un ministère dont le mandat est d'assurer le développement, sur une base durable, de l'activité économique forestière au Québec.* Laissons pour le moment à d'autres le soin de juger du caractère durable des pratiques forestières pour relever qu'un tel mandat a pour effet de ramener l'espace forestier au simple rang de réserve de matière ligneuse. Du coup, toutes autres dimensions, fussent-elles d'ordre patrimonial, identitaire, esthétique, récréatif ou touristique se trouvent reléguées au rang de contraintes dont on s'accommodera en consentant, comme le prévoient les normes d'intervention dans les forêts publiques, le maintien de bandes boisées faisant office d'écran. »

La problématique paraît donc beaucoup plus complexe que le partage du territoire, la protection des autres ressources, le respect du rendement soutenu ou la réalisation d'un réseau d'aires protégées. Pour répondre aux préoccupations de la population, il semble que l'aménagement forestier doit évoluer vers une approche multidisciplinaire qui va au-delà de la consultation des utilisateurs. Il apparaît important d'intégrer dès la planification, la conservation et la protection du milieu forestier d'une part, et d'autre part, la production d'une multitude de biens et services en fonction des attentes et des besoins de la population, particulièrement la population locale.

Les propriétaires de boisés privés indicateurs d'une tendance

Les propriétaires de boisés privés représentent, jusqu'à un certain point, les différentes tendances de la société québécoise. Depuis un bon nombre d'années, les professionnels à l'emploi des groupements forestiers sont confrontés à des

demandes variées des propriétaires en terme d'aménagement faunique et récréatif, en terme de conservation et de protection de certains milieux, de certains arbres centenaires ou de port exceptionnel, d'essences peu communes, d'arbustes particuliers, etc. Ces propriétaires sont généralement intéressés à la fonction productive, la fonction économique de leur forêt mais s'y refusent si c'est au détriment des demandes variées citées précédemment. C'est dans ce contexte que plusieurs groupements forestiers ont dû modifier leurs pratiques pour concilier les différentes attentes des propriétaires aux normes sylvicoles axées sur la production de matière ligneuse. Cette nouvelle demande des propriétaires a également conduit plusieurs groupements à développer une filière d'aménagement multiressources. La demande de plus en plus grande des propriétaires de boisés privés pour une gestion intégrée des ressources de la forêt serait-elle indicatrice de la

demande de la population en général envers la gestion de la forêt publique ? Doit-on modifier notre approche de planification pour s'assurer que la forêt, un écosystème vivant, nous offre un ensemble de bénéfices incluant le bois ? Pour les groupements forestiers, cette nouvelle perspective fait partie de leur réalité depuis déjà quelques années. Un article du dernier numéro du journal « Le Monde forestier » fait d'ailleurs état d'une multitude de projets d'aménagement multiressources au sein de nombreux groupements. Le défi qu'ils tentent de relever: répondre mieux aux attentes des propriétaires de boisés, améliorer ou maintenir le patrimoine forestier afin qu'il produise l'ensemble des richesses qui y sont associées et améliorer les conditions socio-économiques des gens vivant dans les régions par le développement de notre industrie forestière et des autres activités économiques liées à la forêt.